

2 ans de garantie : réparation à domicile

Cet appareil a une garantie de 2 ans DOMETIC et sera réparé à domicile gratuitement pendant la période de garantie.

Les appareils Minicool (caravanes ou mobilhomes) doivent être désencastrés par le client avant l'intervention.

Le service après-vente se tient également à votre disposition après la période de garantie.

Contactez le service après-vente :
Electrolux Home Products Belgium
Bergensesteenweg 719
1502 – Lembeek (Halle)
Tél 02/363 04 44

Données à fournir pour toute demande :

- numéro de type de l'appareil
- numéro de série de l'appareil
- données revendeur
- données utilisateur
- date d'achat
- facture
- description précise de la défaillance

Cet appareil a été conçu pour un usage domestique. Les conditions de garantie ne sont pas d'application en cas d'utilisation à des fins professionnelles ou de façon équivalente.